**Pourquoi Marie-Louise Gourdon ne se présente pas dans la 9ème circonscription des Alpes-Maritimes**

PAR **La rédaction Nice-Matin**

 Mis à jour le 16/05/2017 à 21:53 Publié le 16/05/2017 à 22:00

**La conseillère départementale du canton Grasse Sud-Mouans-Sartoux est une personnalité politique qu'on pourrait attendre au rendez-vous des législatives en juin prochain. Et c'est pour répondre à cette question qui lui est régulièrement posée depuis quelques jours qu'elle confirme par mail qu'elle n'est pas candidate aux élections législatives.**

*"Je suis aujourd'hui élue à la culture de Mouans-Sartoux, mission que j'accomplis avec passion, et j'espère efficacité, notamment comme organisatrice du Festival du livre, chargée de l'habitat à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, et conseillère départementale pour le canton Grasse sud- Mouans-Sartoux, fonction dans laquelle je défends les projets et les intérêts des habitants des Alpes-Maritimes et de mon canton"*, énumère Marie-Louise Gourdon.

*"Je consacre la plus grande partie de mon temps et de ma vie à ces mandats pour lesquels j'ai été élue par mes concitoyens. Être élue, pour moi, c'est agir tous les jours, c'est élaborer des projets d'intérêt général et les réaliser avec les habitants, c'est beaucoup de temps, d'énergie et de conviction. C'est une mission de proximité, d'écoute, d'action"*, poursuit-elle.

Avant de conclure: *"Nos concitoyens nous ont envoyé un message clair au travers des élections présidentielles: avoir des élus investis, présents, loyaux. Ma seule ambition est de répondre à ces aspirations légitimes et de continuer à m'investir dans mes fonctions actuelles."*